

Domart sur la Luce

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Le mot du Maire Chers Concitoyens,



C'est la période de préparation du budget Municipal, sauf que nous venons juste de recevoir pour partie seulement les montants des dotations qui nous seront allouées pour cette année.

La tâche est ardue : nous devrons faire face à la mise aux normes de l'accessibilité pour les Handicapés. Nous devons entretenir la voirie. Nous devons nous ajuster face au SISCO et aux autres Mairie afin que le projet de Cantine, Garderie se réalise sur Domart comme prévu. Au surplus nous devons faire des économies face à la baisse prévisible des dotations. Pour cela aussi nous avons lancé une étude d'économie d'électricité pour

l'éclairage Public.il y a aussi le nouveau tour de ville à finaliser afin de se conformer à la loi sur l'eau. Comme chacun peut le constater, il y a du travail, mais en regard de notre bilan de l'an passé, nous relevons le défi, et ferons en sorte de faire encore mieux. C'est ce nous développons dans ce bulletin.

LA VIE COMMUNALE

Notre nouvelle secrétaire de Mairie a pris ses fonctions



Sophie Letocart notre nouvelle secrétaire de Mairie, nous vient de la mairie d'Ailly sur Noye. Elle réside à Moreuil.

Après que **Bernard Chovaux** ait achevé la transition avec le départ d'Ingrid Lombard durant 2 bons mois, Sophie s'adapte à sa nouvelle vie. Son poste à mi-temps dans notre commune, est complété par la tenue du secrétariat de mairie de nos voisins de Berteaucourt les Thennes.

Nul doute que ses compétences et son sens de l'accueil raviront les administrés qui viendront lui rendre visite pour différentes démarches!

Nouveau mode de gestion de la Salle des Fêtes



Après avoir remis en peinture, le coin cuisine, les toilettes, le bar, le hall entrée avec la pose d'un éclairage et d'un hublot notamment...

Après avoir renouvelé le matériel en vaisselle, verres et couverts, la commune a décidé lors du conseil municipal de février dernier, la modification du mode de gestion de la Salle des Fêtes.

Toute réservation devra se faire par le biais du secrétariat de Mairie, la commune se réservant le droit de la louer à des particuliers en moyenne au moins une fois par mois. A charge des associations de s'adapter à ce calendrier.

Les associations restant les principaux utilisateurs de cette salle ontrat de location pour toutes les manifestations sortant du cadre de leur

communale, il sera établi un contrat de location pour toutes les manifestations sortant du cadre de leur activité normale, avec un état des lieux.

Cet état des lieux sera réalisé par **Colette FINGAR** (notre charmante préposée à l'Agence Postale Communale) dans des créneaux horaires qui devront être respectés !

Le nouveau règlement (adopté au conseil municipal de Février dernier) est sur le site Internet communal, affiché à la Salle des fêtes et disponible en Mairie.

Les Tarifs de location ont été légèrement modifiés à cette occasion.

Commune de Domart sur la Luce : http://www.domart-sur-la-luce.fr/

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Sécurisation de l'Ecole



Vous l'aurez presque tous remarqué...Un nouveau portail a été installé pour l'accès, rue de Berteaucourt.

Dans le cadre du Plan Vigipirate dernièrement prolongé, l'entrée et la sortie des élèves peut se faire maintenant avec plus de sécurité et une surveillance visuelle à partir de la classe de la directrice et du secrétariat de Mairie.

Travaux de voirie



Les travaux prévus dans la première tranche ont débuté et seront finalisés dans les semaines à venir.

(Voir le dernier bulletin)

À signaler qu'une partie du chemin du tour de Ville (la partie constructible entre la rue de l'hirondelle et la ruelle de l'église), va faire l'objet d'un arrêté d'alignement, ceci pour laisser l'emprise nécessaire pour les futures constructions.

Un cabinet de géomètre a été mandaté à cette fin.

Aménagement des talus du Cimetière et de la rue des Preux

Le conseil municipal a fait réaliser les travaux votés en Septembre dernier



Talus de la Rue des Preux



Talus du cimetière

Mise en accessibilité des bâtiments publics

Suite : La mise en accessibilité des bâtiments publics doit être réalisée avant 2017. A ce jour nous sommes en attente de l'entreprise SOCOTEC qui doit établir une programmation et un chiffrage de cette mise en accessibilité

LE COIN DES ASSOCIATIONS



Atelier créatif de paques (Comité des Fêtes)

Le mercredi 23 Mars, le comité des fêtes a convié les enfants du village à un après-midi créatif sur le thème de Pâques. 24 enfants sont venus accompagnés de leur maman, mamy tata pour réaliser de jolies décorations. Cet après-midi s'est terminé en beauté par la dégustation de pâtisseries maison. Merci à toutes et à tous.

Commune de Domart sur la Luce : http://www.domart-sur-la-luce.fr/

Ronde de pâques (Comité des Fêtes)



Les cloches sont venues le samedi 26 mars

déposer des chocolats pour la plus grande joie de la vingtaine d'enfants présents. Les plus chanceux ont trouvé un grand lapin en chocolat ou un œuf surprise.



Vente du Matériel communal

Faisant suite à plusieurs réunions avec les responsables des associations communales, la commune proposera très prochainement la vente du matériel qui n'est plus utilisé. Cette opération se fera en fixant un prix de base pour une vente au plus offrant, aux habitants de Domart en priorité.

Ceci permettra de sortir ce matériel de l'inventaire communal et de réaliser ainsi quelques petites économies, ce qui n'est pas négligeable en cette période de restrictions budgétaires!

La buvette roulante change de titulaire



La commune propriétaire de la Buvette roulante après avoir financé la remise en état a décidé de céder cette buvette en concertation avec les associations concernées.

Le nouveau propriétaire sera désormais le Comité des Fêtes qui sera chargé d'organiser la bonne gestion de cette buvette.

Merci à M. **Anthony Hordé** de nous mettre à disposition un emplacement pour le garage de cette buvette principalement utilisée par 3 associations locales notamment (Football, Chasse et Pêche).

Elle sera repeinte prochainement.

La Pizza du Lundi soir



La commune vient d'autoriser « Myriam Pizza Plus » à vendre sur la place publique des pizzas.

Le camion sera présent de 18h00 à 21h00 tous les lundis, si les clients sont au rendez-vous eux aussi!

N'hésitez pas à réserver votre repas du soir!



Implantation d'un manège équestre dans notre village



Dorothée Horde s'est lancé dans un projet ambitieux. Un manège couvert. Nous lui souhaitons toute la réussite dans cet investissement qui mérite sans aucun doute de réussir!

Commune de Domart sur la Luce : http://www.domart-sur-la-luce.fr/

Les manifestations à venir

Samedi 09 Avril : Ouverture de la Pêche à l'étang communal (Chés Petcheux d'Zentailles)

Dimanche 17 Avril : Couscous à la Salle des Fêtes (Amicale des Ainés)

Samedi 23 Avril : Bourse aux Plantes sur la Place publique (Chasse, Les Ulysses)

Dimanche 24 Avril : Auto sur Terre Championnat des Hauts de France (Picardie Sport Mécanique)

Samedi 07 Mai : Sortie à Bruxelles (Amicale des Ainés)

Dimanche 08 Mai : Cérémonie du 08 Mai 1945 avec vin d'honneur

Mercredi 11 mai : Assemblée Générale du Comité des Fêtes (Salle des Fêtes)

Vendredi 13 Mai : Voyage en Croatie (Amicale des Ainés).

Week-End du 28/29 Mai : Fête du village avec attractions foraines (Municipalité/Comité des Fêtes)

Dimanche 29 Mai : Réderie du Printemps (Organisation Association des Ulysses)

Dimanche 05 Juin: Enduro: Moto Club Picard

Mercredi 29 juin : Assemblée Générale du club Gardons la Forme (Salle des Fêtes)

Les enseignantes du RPI de la Luce communiquent.



« Cette année la Kermesse des écoles se déroulera à Domart le samedi 11 Juin. Comme chaque année nous faisons appel à votre générosité afin de récupérer des lots divers (crayons, objets publicitaires, conserves, gâteaux, jouets...). Sabrina ELOY se propose de venir récupérer les lots à votre domicile avant le 29 Mai II vous suffit pour cela de la contacter au 06 10 46 81 22 ou de déposer vos lots à l'école. Merci par avance pour votre générosité ».



ATTENTION depuis le 1 Janvier 2016 le recouvrement des impôts dus par les habitants de notre commune a été transféré de la trésorerie de Moreuil vers le service des impôts des particuliers à Montdidier.

C'est ce service qui gère d'ores et déjà le dossier fiscal de chacun d'entre nous.

Désormais, le paiement de vos impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et taxes foncières) est géré par le service des impôts des particuliers de Montdidier, Le prieuré - 11 rue Saint Pierre 80500 MONTDIDIER - Ouvert de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h15 - fermé le mercredi et le jeudi après-midi .

À savoir: Vous pouvez payer vos impôts et effectuer facilement toutes vos démarches 24 h sur 24 et 7 jours sur 7 sur impots.gouv.fr et les applications mobiles de la direction générale des finances publiques



Ils nous ont quittés ces derniers mois

Monsieur Edwin Jean-Pierre RIGGS décédé le 21 Novembre 2015

Monsieur Jean-Marie DUVAUCHEL décédé le 16 février 2016

Mme BERTHE Adrienne (DCD le 24/02/2016 à 102 ans) inhumée dans notre commune

Mme Odette ALIX épouse ELOY (DCD le 09.03/2016 dans sa 102 année) inhumée dans notre commune

Monsieur Pierre HORDE décédé le 14 Mars 2016.

Monsieur Serge PERIN décédé le 17 Mars 2016

Commune de Domart sur la Luce : http://www.domart-sur-la-luce.fr/